

**AVIS RELATIF AUX PROFILS ET MODALITÉS DE PUBLICATION DES POSTES
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DU PLAN DE GESTION DES EMPLOIS PGE 2023**

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-4 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Le Conseil Académique de l'Université de Bordeaux émet l'avis suivant :

**Article unique – Avis sur les profils et modalités de publication des postes enseignants-chercheurs
du Plan de gestion des Emplois PGE 2023**

Les profils et modalités de publication des postes enseignants-chercheurs du plan de gestion des emplois 2023, ont été approuvés à la majorité par les élus du Conseil académique.

Adopté à l'unanimité :

54 votes favorables

0 opposition

0 abstention

Fait à Talence, le 13 décembre 2022,

Le président du conseil académique,

Dean LEWIS

